



Energies Renouvelables et Santé, un combo gagnant !

Cédric GARNIER, Coordinateur EnR et ACTEE, SYDELA



Le SYDELA

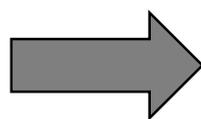
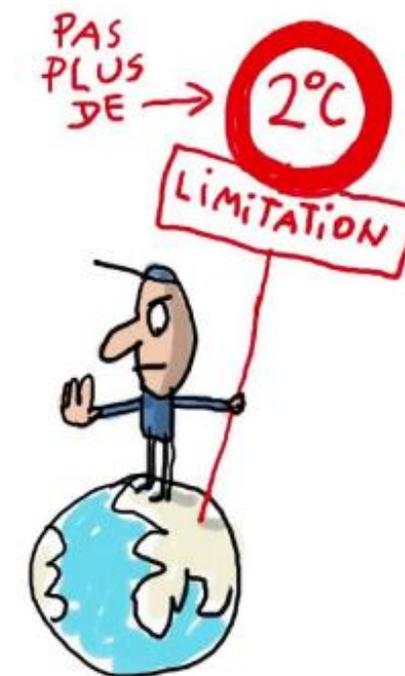
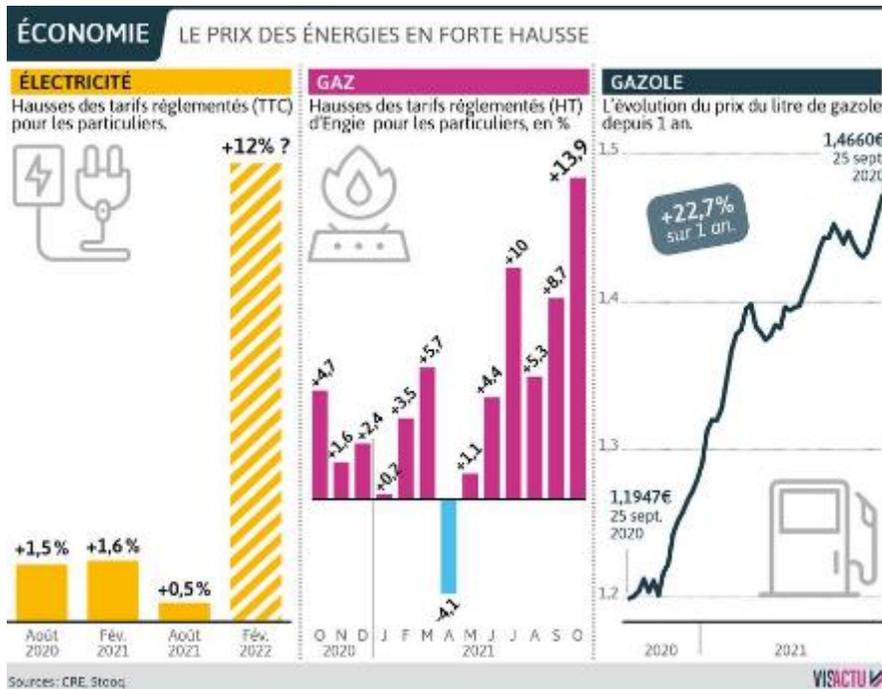
ou « Syndicat d'Énergie de la Loire-Atlantique »

= Collectivité au service des territoires

= « Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie »



EnR et Santé, un combo gagnant ?



Contextuellement, réduire sa consommation d'énergie fossile est plutôt recommandé, voire obligé...



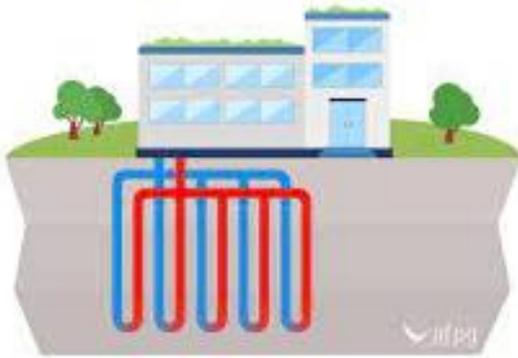
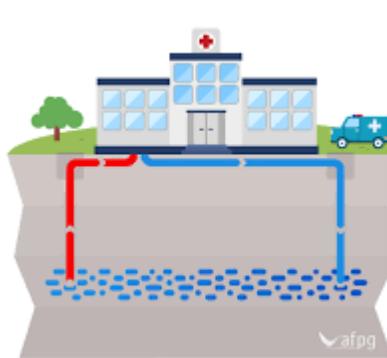
« EnR » : on parle de quoi ?



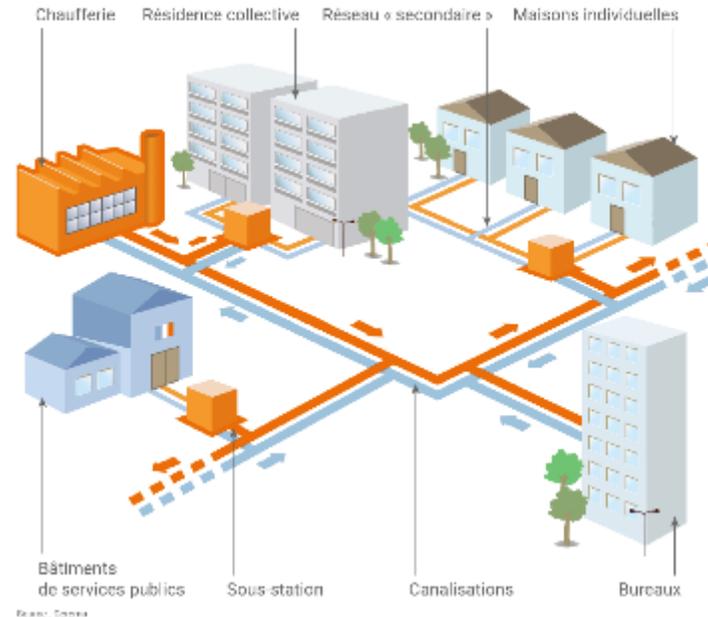
Chaudière bois pour le chauffage



Solaire thermique pour les besoins en eau chaude sanitaire



Géothermie sur sondes ou sur nappe pour ses besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire + froid et rafraîchissement



Se raccorder à un réseau de chaleur (vertueux!)

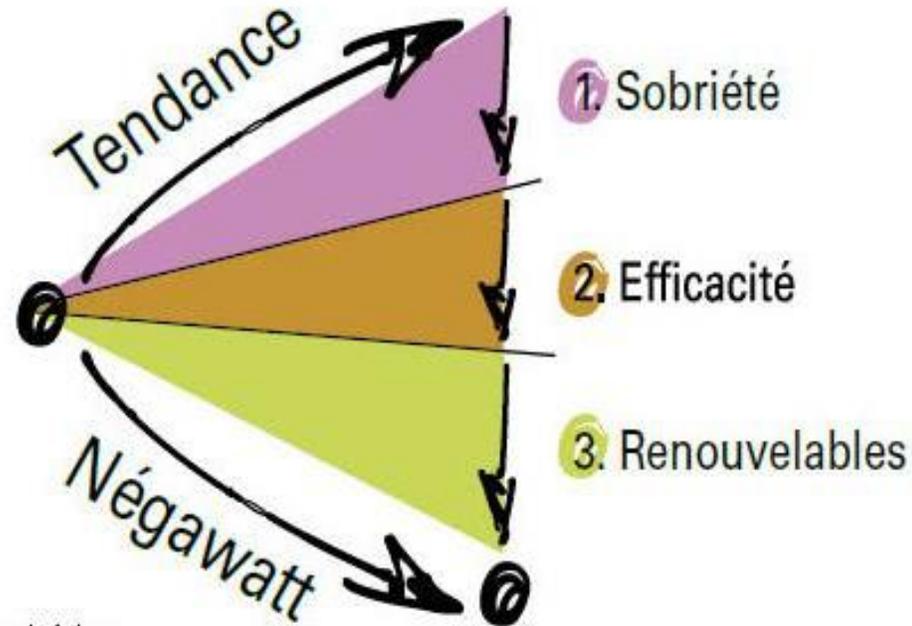


Solaire photovoltaïque pour produire son électricité

Le tandem gagnant « MDE/ENR »



1. **Consommer moins** = la sobriété énergétique
2. **Consommer mieux** = l'efficacité énergétique
3. **Consommer autrement** = favoriser les énergies renouvelables



- Selon les cas (le bâtiment, son usage et son évolution), passer d'une énergie « fossile » (gaz, fioul) à une « EnR » est une évidence... ou pas !
- Dans tous les cas, connaître et maîtriser ses consommations est un préalable indispensable



Quel impact économique ?

Exemple d'un projet pour un EHPAD existant :

4 000 m² - besoins : 360 MWh/an chauffage + 70 MWh/an ECS

Selon scénario conventionnel d'occupation

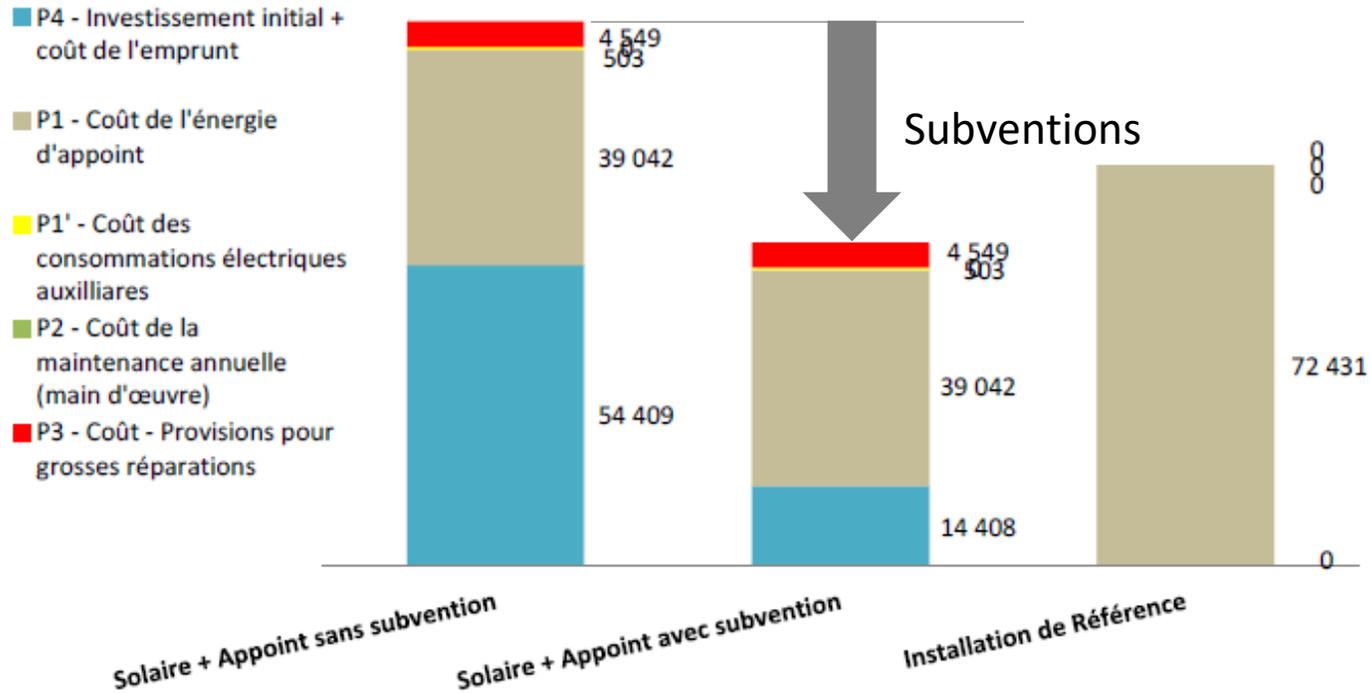
		Energie			Environnement			Financier			
		Consommations énergétiques	Cep	Classe	Emission	Classe		Investissement	Surcoût	Coût d'exploitation (1ère année)	Temps de retour (compris hausse)
		kWh _{EF} /an	kWh _{EP} /m ² .an	Energie	kgCO ₂ /m ² .an	Climat	km	€HT	€HT	€TTC/an	
BASE	INITIAL - FIOUL	428 300	107,1	B	34,7	C	1 067 500 km	45 000 €	-	42 591 €	-
Variante 1	CHAUFFERIE BOIS	428 300	107,1	B	3,2	A	98 800 km	172 500 €	+127 500 €	30 378 €	8 ans
Variante 2	PAC GEOTHERMIE	222 200	78,3	A	14,5	B	445 400 km	427 400 €	+382 400 €	29 445 €	19 ans

- Le choix de l'énergie dépend des contraintes et des ambitions : capacité d'investissement, réduction des charges d'exploitation, moyens d'exploitation en chaufferie, baisse du CO₂, etc.
- Attention à ne pas privilégier le « temps de retour » : il n'a aucune valeur !!



Réduire les risques

Comparatif des coûts actualisés cumulés sur 20 ans



Exemple d'une installation solaire thermique :

- Optimiser/réduire son besoin pour réduire l'investissement en EnR
- Viser une baisse de la dépendance au prix du gaz en substituant une partie par un emprunt (CAPEX Vs OPEX)
- Garantir la performance de l'installation en suivant ses résultats

Autres possibilités : les installations avec vente de chaleur « clé-en-main » :

- Conserve la capacité d'endettement (→ rénovation....)
- Limite le risque de flambée des charges d'exploitation
- Garantit les performances de l'installation



Quels soutiens pour mon projet ?



➤ Un accompagnement neutre et indépendant

- Plus un projet est anticipé, plus il sera réfléchi et adapté au besoin (= éviter d'attendre que la chaudière tombe en panne...)
- Ne pas hésiter à s'entourer de professionnels expérimentés (= éviter de n'avoir qu'un avis, de quelqu'un dont ce n'est pas la spécialité ou l'intérêt)

➤ Des soutiens financiers pour réaliser vos projets

- Les Certificats d'Economie d'Energie sur les travaux de rénovation
- Les aides du programme ETE sur les audits énergétiques (contacter votre CME)
- Les aides du Fonds Chaleur de l'ADEME sur les études et investissements pour des EnR (50 à 70% sur les études, 20 à 60% sur les investissements) **hors PV**

ATTENTION : critères techniques et conditions d'éligibilité à respecter !



Réseau des énergies renouvelables des Pays de La Loire vous accompagne dans toutes les phases de votre projet :

1 VOUS INFORMER

Premiers rendez-vous avec votre relais départemental pour échanger sur l'intérêt des différentes énergies renouvelables, les différentes étapes d'un projet performant.

1



2



2 FAIRE ÉMERGER VOTRE PROJET

Rendez-vous sur votre site pour identifier les spécificités de votre projet et réaliser une note d'opportunité. Des visites d'installations comparables pourront vous être proposées.

3

3 DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE VOTRE PROJET

État des lieux des soutiens financiers potentiels et leurs conditions d'obtention, accompagnement lors des différentes étapes de votre projet comme le choix de l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou du bureau d'études.



4

4 EXPLOITER L'INSTALLATION

Suivi et valorisation de votre expérience.



Une expertise à votre service :

- Indépendante et objective
- Disponible
- Binôme naturel des Chargés de Mission « ETE »

 BOIS-ÉNERGIE

 SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

 MÉTHANISATION

 SOLAIRE THERMIQUE

 GÉOTHERMIE

 ÉOLIEN



Qui contacter ?



LOIRE-ATLANTIQUE

Commune ou entreprise sur Nantes Métropole

Nantes Métropole

Bérénice ROILETTE

☎ 02 40 99 67 14

☎ 06 85 33 07 48

✉ berenice.roilette@nantesmetropole.fr

Collectivité ou entreprise sur le reste du 44

Syndicat d'énergie de Loire-Atlantique (SYDELA)

Cédric GARNIER

☎ 06 40 49 27 29

✉ cedric.garnier@sydela.fr

VENDÉE

Collectivité

Service public des énergies vendéennes (SYDEV)

Vincent BILLAUD

☎ 02 51 45 88 96

☎ 06 37 66 81 00

✉ v.billaud@sydev-vendee.fr

Entreprise

Union Cuma Vendée

Valentin FALCON

☎ 06 73 87 35 99

✉ valentin.falcon@cuma.fr

MAINE-ET-LOIRE

Collectivité

Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML)

Pierre CORVAISIER

☎ 02 61 68 00 74

✉ p.corvaisier@sieml.fr

Entreprise

Mission Bocage

Joël CARDINAL

☎ 02 41 71 77 50

☎ 07 71 03 66 87

✉ j-cardinal@missionbocage.fr

SARTHE

Collectivité ou entreprise

Agence des Territoires de la Sarthe (ATESART)

Yannick BEAUJARD

☎ 02 44 02 42 37

☎ 06 98 55 78 40

✉ yannick.beaujard@sarthe.fr

MAYENNE

Collectivité

Département de la Mayenne (53)

Lila HUET

☎ 02 43 66 69 04

✉ lila.huet@lamayenne.fr

Entreprise

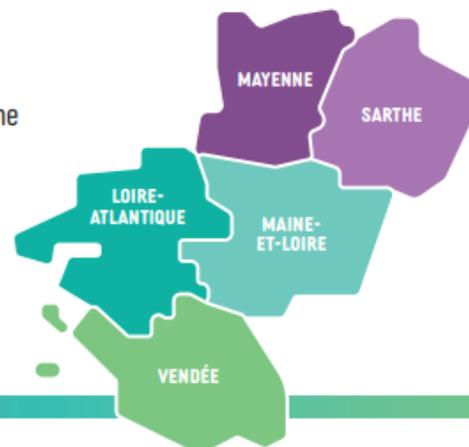
Fédération départementale

CUMA 53 (FD CUMA 53)

Olivier BENOIT

☎ 02 43 67 37 34

✉ olivier.benoit53@cuma.fr



Le réseau est soutenu par :



Ce qu'il faut retenir...



- Avant toute démarche de production d'énergie renouvelable sur votre site, prévoir de baisser ses besoins (sobriété et efficacité énergétique)
- Chaque énergie renouvelable a ses avantages et ses défauts : une vision exhaustive et systémique est nécessaire
- Réfléchir le projet par rapport aux besoins et contraintes (notamment décret tertiaire), sans a priori et préjugés
- Contacter un chargé de mission EnR ou CME le plus tôt possible, et quel que soit le projet (lié à l'énergie)



Merci de votre attention !

Cédric GARNIER

SYDELA

cedric.garnier@sydela.fr

